

SYRIE

Nouvelle vague de répression contre les opposants

Index AI : MDE 24/031/2006

ÉFAI

Mardi 4 avril 2006

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réagissant à une série d'arrestations de militants et d'autres personnes en Syrie, ainsi qu'à la condamnation lundi 3 avril 2006 d'un militant de la société civile à cinq années d'emprisonnement, Amnesty International a appelé ce mardi 4 avril le gouvernement syrien à libérer immédiatement toutes les personnes arrêtées simplement pour avoir exprimé de manière pacifique leurs opinions.

« Cette nouvelle vague de répression des personnes soupçonnées d'opposition au gouvernement est très inquiétante, a déclaré Malcolm Smart, directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International. *Qu'un bon nombre de ces personnes soient détenues au secret et risquent de ce fait d'être torturées nous préoccupe tout particulièrement.* »

De très nombreuses personnes représentatives de tout le spectre social et politique syrien – Kurdes, islamistes, militants des droits humains, écrivains, étudiants, membres de la gauche, etc. – ont été arrêtées ces derniers mois tandis que d'autres ont été condamnées à des peines sévères à l'issue de procès iniques. Il y a dans les prisons syriennes au moins plusieurs centaines de prisonniers politiques parmi lesquels figurent de nombreux prisonniers d'opinion. La plupart d'entre eux ont été condamnés par la *Mahkamat Amn al Dawla al Aliya* (Cour suprême de sûreté de l'État) ou un tribunal militaire, des instances marquées par un manque flagrant d'indépendance et d'impartialité. La vie politique et sociale du pays est strictement contrôlée par le Parti Baas, qui maintient l'état d'urgence en Syrie depuis quarante-trois ans.

Les personnes détenues au secret risquent tout particulièrement d'être soumises à des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements, fréquents dans les centres syriens d'interrogation et de détention.

Lundi 3 avril, Riad Drar, militant de la société civile, a été condamné à cinq années d'emprisonnement par la Cour suprême de sûreté de l'État, dont les procès suivent une procédure notoirement inéquitable, pour le discours qu'il a prononcé aux obsèques du Kurde Sheikh

Muhammad Mashuq al Khiznawi. Celui-ci a été tué le 30 mai 2005 par des hommes soupçonnés d'être des agents du gouvernement, quelques jours après avoir « disparu ».

Lundi également, la Cour suprême de sûreté de l'État a condamné à mort Abd al Sattar Qattan pour appartenance à l'organisation interdite des Frères musulmans. La Cour a ensuite commué cette sentence en une peine de douze ans d'emprisonnement.

« Nous assistons également à une vague de manœuvres d'intimidation de la part des autorités qui prend la forme d'arrestations, le plus souvent pour une période pouvant aller jusqu'à plusieurs jours, de défenseurs des droits humains et de militants en faveur de la démocratie, a ajouté Malcolm Smart. Nous demandons aux autorités syriennes de libérer immédiatement les personnes détenues pour leur participation à des activités visant à promouvoir les droits humains, pour leurs convictions pacifiques ou pour l'expression pacifique de leurs opinions. »

Exemples d'arrestations et de condamnations récentes :

– le 31 mars 2006, l'écrivain Muhammad Ghanem a été arrêté chez lui par des agents des renseignements militaires et emmené dans un lieu inconnu. Muhammad Ghanem est célèbre pour ses écrits sur Internet en partie sur la question des Kurdes de Syrie ;

– le 28 mars, des informations ont indiqué que trois étudiants – Muhammad Osama Kash, Abd al Rahman al Sherif et Huseyn Rajeb al Abood – avaient été condamnés à dix années d'emprisonnement par la Cour suprême de sûreté de l'État en raison de leur identité « islamiste » ;

– le journaliste Ali al Abdullah et son fils Muhammad Ali al Abdullah ont été arrêtés le 23 mars et sont toujours détenus au secret dans un lieu inconnu. Leur arrestation pourrait être liée à leur participation aux manifestations qui ont lieu devant la Cour suprême de sûreté de l'État chaque fois qu'elle se réunit. Un autre fils d'Ali al Abdullah, Omar, fait partie des huit étudiants détenus au secret, selon certaines informations à l'antenne des renseignements de l'Armée de l'Air à Harasta, près de Damas, en raison de leur participation présumée à un petit mouvement de jeunes en faveur de la démocratie. Les huit étudiants ont été arrêtés à des dates différentes depuis le 26 janvier ;

– le 19 mars, la Cour suprême de sûreté de l'État a prononcé des peines de sept ans d'emprisonnement contre deux Kurdes et des peines de deux ans et demi contre trois Kurdes reconnus coupables d'« appartenance à une organisation interdite » et de « tentative d'annexion d'une partie

du territoire syrien à un autre État ». Ces chefs d'accusation sont souvent retenus contre les militants kurdes de Syrie.

– le 20 mars, de nombreux Kurdes de Syrie ont été arrêtés – et la plupart sont toujours détenus dans des lieux inconnus – à la suite des fêtes de Nowruz (nouvel an persan) organisées à Alep et que les forces de sécurité ont dispersées par la force ;

– parmi les autres défenseurs des droits humains et militants en faveur de la démocratie détenus pendant de courtes périodes au cours des derniers jours figurent Michel Kilo, Fida al Hurani, Aktham Nuayse, Hassan Abd al Aziz, Suleyman Yusef, Najati Tayyara, Samir al Nashar, Abd al Razaq Eid, Muhammad Walid al Kabeer et Ammar Qurabi. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>